



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 41 (2007), p. 11-20

Marie Favereau

Dossier : Les conventions diplomatiques dans le monde musulman. L'umma en partage (1258-1517). Introduction

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724709926	<i>Ouadi el-Jarf I</i>	Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724710427	<i>Ermant III</i>	Christophe Thiers
9782724710144	<i>Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d'Archéologie Orientale (P.Fouad II 90-100)</i>	Mohamed Gaber Elmaghrabi
9782724710007	<i>Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe</i>	Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)
9782724710038	<i>Les textes de la pyramide de la reine Ânkhessenpépy II</i>	Bernard Mathieu
9782724709889	<i>Proceedings of the 14th International Conference for Nubian Studies</i>	Marie Millet (éd.), Vincent Rondot (éd.), Frédéric Payraudeau (éd.), Pierre Tallet (éd.)
9782724710182	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 32</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724709919	<i>Les « Magasins nord » de Thoutmosis III</i>	Sébastien Biston-Moulin

Introduction

TOUTE recherche ayant trait à des documents d'archives dans le Dār al-islām médiéval se heurte à cette difficulté : très peu d'actes originaux ont été conservés. Pour autant, on ne peut affirmer qu'il n'existait pas d'archives dans les États musulmans, ou qu'une telle pratique n'était pas attestée, car de nombreuses sources indirectes prouvent l'existence d'une production importante de documents officiels en circulation (sauf-conduits, lettres, diplômes, ...) ou préservés dans des archives. En effet, la conservation de documents originaux et de copies d'originaux était une pratique courante dans le monde arabo-musulman que ce soit le fait de particuliers ayant eu des fonctions officielles ou dans le cadre des bureaux de l'administration, lesquels, pour des raisons pratiques, prirent l'habitude de constituer leurs propres archives¹. Ainsi, malgré les nombreuses lacunes qui obèrent ce type de sources, on ne peut nier l'existence d'une véritable culture administrative arabe, à la fois ancienne et complexe puisqu'elle mêle des substrats byzantin, persan et turk². Ces lacunes ne sont donc pas dues à une faible production de documents officiels mais au fait que peu de ces actes nous sont parvenus. Les raisons en sont multiples et peuvent être imputées à de médiocres conditions de conservation (de nombreuses archives ont été détruites lors d'incendies) ou au fait que l'on se débarrassait, parfois systématiquement, des originaux (recopiés et conservés dans des registres de type « cartulaires » ; vendus ou détruits lors de changements dynastiques ou de bouleversements au sein

1. Cahen, « Notes de diplomatique », p. 312-313.

2. Björkman, Colin, Busse, Reychmann, « Diplomatique ».

du pouvoir en place³) mais sans doute également à des méthodes spécifiques de conservation et de transmission des documents dont les règles nous échappent encore.

En effet, nous ne possédons que très peu de données sur les pratiques archivistiques. Dans l'immense majorité des cas, nos originaux sont des « archives silencieuses », dont nous ne pouvons retrouver le cheminement à travers le temps et l'espace. C'est seulement en établissant des liens entre différentes traditions étatiques, qu'il est possible d'identifier ou de « reconstruire » en partie ces pratiques. Dans cette optique, on ne peut négliger l'étude d'une institution qui joua un rôle fondamental dans le développement des pratiques archivistiques et administratives musulmanes : la chancellerie.

Ainsi, pour résoudre les problèmes que posent ces archives lacunaires et « silencieuses », il faut mettre en relation, de manière systématique, des sources de même nature quelle que soit leur origine (par exemple, toutes les lettres diplomatiques d'un ou plusieurs souverains musulmans à une époque donnée qu'il s'agisse de documents originaux, de copies ou de mentions issues de sources secondaires) en les juxtaposant et en les confrontant de manière à en tirer des enseignements d'une large portée⁴. Le corpus ainsi constitué prend une valeur à la fois heuristique et historique.

Le thème des « conventions diplomatiques » a l'avantage de se situer à la croisée de ces deux champs. En jouant sur l'ambivalence diplomatie/diplomatique, il offre un cadre sémantique valide pour mettre en pratique cette méthode, la seule qui permette de pallier les lacunes des sources directes. Ce thème permet, d'une part, de prendre en compte et de mettre en valeur les documents originaux produits par les chancelleries (missives, traités de paix, recueils de lettres, ...) et les sources secondaires (chroniques, manuels de chancellerie, ...) qui foisonnent d'informations sur les échanges diplomatiques entre souverains du Dār al-islām. D'autre part, le choix de l'expression « conventions diplomatiques » traduit la volonté de se pencher autant sur la question des « règles écrites » que sur celle des comportements liés à la civilité ou au protocole des ambassades.

L'objectif du dossier est d'explorer ce nouveau champ de recherche en articulant de manière dynamique, des études portant sur la codicologie, la diplomatie, les pratiques de chancellerie et la diplomatie à l'échelle du monde musulman. Il s'agit d'une étape indispensable si l'on veut pouvoir un jour constituer une véritable « Diplomatie de l'Islam⁵ ».

L'organisation d'archives étatiques centralisées se met en place progressivement durant la période omeyyade⁶, tandis que parallèlement s'opère une réflexion sur le statut des documents.

3. Le cas le plus flagrant, récemment mis en lumière par F. Bauden (« The Recovery », p. 74-75), concerne la vente de documents du *dīwān al-inšā'* mamlouk à des marchands de papier durant la crise (791-792/1389-1390) qui frappa le règne du sultan Barqūq.

4. Méthode déjà suggérée par Cahen (« Notes de

diplomatie »), condition *sine qua non* pour faire face aux manquements des archives.

5. Selon l'expression de Cahen, cf. « Notes de diplomatie ».

6. Il est prématuré de parler de l'existence d'une « chancellerie d'État » avant la période omeyyade (Björkman, « Diplomatie », p. 309-316).

Rapidement, dans les chancelleries, une distinction claire est établie entre un « brouillon » (*musawwada*), un « original » (*aṣl*) et une « copie » (*nusḥa*)⁷. Or l'un des principes qui prévaut à la conservation des actes officiels est la capacité à faire la distinction entre les différents statuts des documents, permettant alors de les classer ou de les recopier, de manière ordonnée, dans des registres. C'est sous les Abbassides, dont la culture administrative est pétrie d'influence persane, qu'apparaît pour la première fois le *dīwān al-rasā'il*, bureau de la chancellerie, connu également sous l'appellation *dīwān al-mukātabāt* ou, plus courant par la suite en Orient, *dīwān al-inšā'* et, en Occident musulman, *dār al-inšā'*.

En Égypte, bien que l'on puisse parler de l'existence d'une chancellerie d'État, qui aurait été constituée dès le règne d'Aḥmad b. Ṭulūn sur un modèle bagdadien (vers 258/872)⁸, c'est à partir de l'époque fatimide que nous possédons le plus de données concrètes sur cette institution⁹. *A contrario*, nous n'avons pas conservé de traités spécialement dévolus à la chancellerie datant de la période ayyoubide ; mais les sources, bien que peu fournies, laissent deviner des éléments de continuité avec le modèle administratif mis en place à la période précédente¹⁰. Enfin, sous les Mamlouks, ce secteur de l'administration officielle connaît un développement d'une telle envergure que l'on peut parler d'un véritable apogée de l'*adāb al-inšā'*, art de la rédaction dans la chancellerie arabe. Les maîtres en diplomatie sont alors : Ibn Faḍl Allāh al-ʿUmārī (m. 749/1349)¹¹, Ibn Nāẓir al-Ġayṣ (m. 786/1384)¹², al-Qalqaṣandī (m. 821/1418)¹³, Ḥalīl al-Zāhirī (m. 872/1468)¹⁴ et l'auteur du *Kitāb dīwān al-inšā'* (xv^e siècle)¹⁵..., pour ne citer que les plus célèbres parmi ceux dont on a conservé la trace aujourd'hui. En grande partie grâce à leurs traités, on s'aperçoit qu'à cette époque un secteur de la chancellerie se développe plus particulièrement : le bureau des correspondances avec l'étranger, lequel accorde une place grandissante aux interprètes, aux traducteurs, aux rédacteurs de missives et aux secrétaires passés maîtres dans l'art de la composition épistolaire. On saura ainsi l'une des raisons majeures qui nous a poussée à centrer cette étude sur l'époque mamlouke et ce qui motiva notre choix d'une périodisation médiévale tardive : de la prise de Bagdad par les Mongols gengis-khanides (1258) à la conquête du domaine mamlouk par les Ottomans (1516/1517). Ce choix ne doit pas occulter le fait qu'à d'autres époques la chancellerie islamique connut un développement d'une grande richesse, en particulier à la période almohade (1130-1269) au Maghreb et en al-Andalus où l'art de la chancellerie atteint un niveau tel qu'il constituera une référence pour les *kuttāb* mamlouks¹⁶.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. Notamment grâce à l'œuvre d'Ibn al-Ṣayrafī (Ibn al-Ṣayrafī, *al-Qānūn fī dīwān al-rasā'il*).

10. Björkman, « Diplomatie », p. 309-316.

11. Ibn Faḍl Allāh al-ʿUmārī, *al-Ta'rīf fī al-muṣṭalah al-ṣarīf*.

12. Ibn Nāẓir al-Ġayṣ, *al-Taṭqīf fī al-ta'rīf*.

13. Al-Qalqaṣandī, *Ṣubḥ al-a'ṣā fī ṣinā'at al-inšā'*.

14. Al-Zāhirī, *Zubdat kaṣf al-mamālik wa-bayān al-ṭuruq wa-l-masālik*.

15. *Dīwān al-inšā'*, ms. BNF : arabe 4439.

16. À ce sujet, voir : Wiet, « Les classiques du scribe égyptien au xv^e siècle » ; Lévi-Provençal, *Trente-sept lettres officielles Almohades* ; *id.*, « Un recueil de lettres officielles almohades » ; pour un bilan actuel de l'état de la recherche dans ce domaine, on consultera les travaux de P. Buresi (Buresi, al-Allaoui, « La chancellerie almohade ») dont le projet en cours (*Diplomatie, prosopographie et droit dans l'Islam médiéval occidental. Les documents de la chancellerie almohade : traduction et étude*) participe au renouvellement historiographique en la matière.

On ne s'étonnera donc pas que la moitié des articles du dossier traite, de manière plus ou moins directe, de la culture diplomatique sous les Mamlouks (Bauden, Broadbridge, Favereau, Talbi). Il ne s'agit pas pour autant de nier ou de diminuer l'importance de l'art de la chancellerie et de son corollaire, l'art de la diplomatie, en Occident et en Extrême-Orient musulmans : on trouvera des contributions portant sur les Zayyānides de Tlemcen (Elhadri), les Ilkhanides de Perse (Talbi), la Horde d'Or de Russie et d'Asie centrale (Broadbridge, Favereau), les Rasūlides du Yémen et les communautés musulmanes de l'Inde (Vallet), les Nogays de Russie (Vásáry) et les sultanats malais en Asie du Sud-Est (Gallop).

Bien entendu, nous ne pouvions prétendre à l'exhaustivité. Le grand défi de la recherche contemporaine en ce domaine n'est pas de couvrir l'ensemble du Dār al-islām – ce dont nous sommes encore bien incapables – mais de réussir à mettre en relation des études portant sur différentes aires à une époque donnée. Notre objectif est à la fois de mettre en commun des études singulières et de leur donner l'audience nécessaire pour relancer la recherche et réactualiser les problématiques touchant tant à la diplomatie qu'à la codicologie islamiques¹⁷.

Ainsi, nous avons élaboré le dossier en nous concentrant sur les trois raisons principales qui nous ont poussée à lancer cet appel à contributions.

Notre intérêt est motivé, de prime abord, par l'existence de sources nombreuses et de nature extrêmement hétérogène : sources manuscrites (missives diplomatiques, traités, concessions commerciales, ...); miniatures et peintures (représentations de réceptions d'ambassade, ...); monnaies et matériel archéologique (salles de réception, cadeaux d'honneur, objets d'apparat, ...). En outre, nous bénéficions de maints travaux, souvent anciens mais sérieux, sur les « diplômes » ou décrets, *manāšir*, *farmān*-s, *yarliḡ*-s, mais aussi *amān* (sauf-conduits) ou tout autre document juridique de portée générale émis par une chancellerie¹⁸. Ces types de documents, dont nous possédons un nombre non négligeable de copies originales, nous permettent d'établir des analogies (pour ce qui est du vocabulaire, de la phraséologie, de l'encre ou du papier employé, des sceaux, des signatures, ...) avec les missives diplomatiques que nous ne connaissons souvent que par l'intermédiaire d'un recueil de chancellerie ou d'un texte de chronique.

D'autre part, comme nous l'avons signalé, les études de détail pertinentes sur la diplomatie, les relations internationales ou l'altérité au sein du monde musulman médiéval demeurent trop souvent isolées et souffrent d'un réel manque de coordination. Relancer le débat historiographique sur ce thème, à l'aune des plus récentes recherches et dans un esprit de synthèse, constitue ainsi le second moteur de cet appel. Il est nécessaire aujourd'hui de mettre en commun des travaux sur la diplomatie persane, malaise, arabe, turque ou turcique et de faire le point sur les documents d'archives qui ne relèvent pas du *codex* mais du *rotulus/volumen*, supports

17. Il n'existe pas de manuel de diplomatie islamique prenant en compte toutes les traditions des chancelleries ; pour la codicologie, l'ouvrage de référence est celui de Déroche, *Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe*.

18. On en trouvera des exemples notamment dans : Busse, *Untersuchungen zum Islamischen Kanzleiwesen* ;

Stern, *Fāṭimid Decrees. Original Documents from the Fāṭimid Chancery* ; Fekete, *Einführung in die Persische Paläographie* ; Reychman, Zajączkowski, *Handbook of Ottoman-Turkish Diplomats* ; Kurat, *Topkapı Sarayı Müzesi Arşivindeki Altınordu* (pour accéder à une liste plus exhaustive, on consultera : Roncaglia, *Essai bibliographique de diplomatie*).

ordinaires de la lettre diplomatique. Si on ne peut que constater et déplorer la disparition de nombreuses sources, en comparant les textes éparpillés dans les archives, on pourra pallier, en partie, les lacunes qui empêchent les chercheurs de produire des études d'ensemble sur ce thème. Réunir et confronter des enquêtes historiques particulières nous permettrait de tirer des conclusions d'une large portée et d'aboutir à une synthèse, laquelle, étant fondée sur les documents d'archives, aurait des effets pratiques indéniables.

Enfin, la périodisation choisie atteste d'une volonté de réfléchir sur une époque souvent prise entre deux feux historiographiques : la fin de la période dite de « l'islam classique » avec l'apparition des « menaces » seldjoukides et croisées (XI^e-XIII^e siècles, jusqu'à la prise de Bagdad) ; la période de l'hégémonie ottomane (à partir de la conquête du sultanat mamlouk en 1516-1517) durant laquelle le volume des archives va augmenter considérablement et les règles de production et de conservation des documents officiels vont s'en trouver bouleversées. Or, les siècles intermédiaires, de la conquête mongole à la fin des Mamlouks, correspondent à une période particulièrement riche au regard des problématiques qui nous intéressent. Les musulmans sont majoritairement non-arabes, les langues et les cultures au sein de l'*umma* n'ont jamais été si diverses, le Dār al-islām s'est étendu de manière considérable et les voies de communications, complexes et sinueuses, vont de la Chine à l'Espagne. Enfin, l'imbrication Dār al-ḥarb/Dār al-islām, phénomène déterminant à cette époque, aura des conséquences profondes sur la société et le discours des penseurs musulmans.

Nous avons choisi d'organiser les huit contributions qui composent ce dossier autour de quatre thèmes principaux :

1. La recherche de sources et d'archives diplomatiques inédites ;
2. La question de l'unité des conventions stylistiques dans les chancelleries islamiques ;
3. La mise en pratique du protocole diplomatique ;
4. L'expression de la domination entre pouvoirs musulmans au sein de l'*umma*.

1. Constituer de nouveaux outils de recherche et les mettre à la disposition de la communauté scientifique est une tâche d'autant plus fondamentale que nous avons conservé très peu de documents originaux émis par les chancelleries arabo-musulmanes. Ainsi, la découverte de tout autre type de sources (en particulier les recueils et les manuels de chancellerie) nous est particulièrement précieuse. À ce titre, la contribution de F. Bauden qui signale l'existence d'un manuscrit conservé à la BNF (le ms. ar. 4440) et demeuré jusqu'à aujourd'hui quasiment inexploité alors qu'il contient les copies de nombreuses missives échangées entre le sultanat mamlouk et d'autres États musulmans, nous est d'une grande utilité. L'étude qui en sera issue permettra de relancer un certain nombre de problématiques concernant les règles de chancellerie et les rapports diplomatiques entre pouvoirs du Dār al-islām à l'époque mamlouke.

Dans un même esprit de renouvellement des sources en diplomatie et diplomatie islamiques, on peut saluer la contribution d'I. Vásáry portant sur la correspondance entre les Nogays et les Russes de la principauté de Moscou aux XVI^e et XVII^e siècles. Ces documents, qu'il s'agisse de lettres ou de rapports d'ambassades, ont été conservés presque intégralement au

RGADA (archives étatiques russes où se trouvent les actes les plus anciens) dans 14 volumes de « livres diplomatiques » (*posol'skie knigi*) et à travers des milliers de pages de registres (*stolbtsy*). Ils se présentent soit sous leur forme première, rédigés en tatar à l'aide de l'alphabet arabe, soit sous forme de traductions russes établies à partir des originaux. Ces lettres et rapports sont pratiquement tous inédits et inexploités par les chercheurs actuels. Or, ils pourraient être extrêmement utiles pour mieux connaître les conventions diplomatiques dans une partie du monde musulman sur laquelle nous possédons très peu de sources directes.

2. La question de l'existence d'influences entre les conventions stylistiques des chancelleries islamiques nous renvoie à celle de l'unité de l'*umma*. En effet, l'une des caractéristiques du monde musulman entre les ^{xiii}e et ^{xvi}e siècles, c'est la diversité de ses centres culturels, administratifs et politiques. Peut-on parler d'une culture commune, malgré les disparités ? La communication inter-étatique au sein du Dār al-islām et les conventions diplomatiques qui la structurent permettent-elles un véritable échange entre les cultures administratives ? C'est en tout cas dans cette direction que penchent deux contributions, l'une (Gallop) traitant de l'utilisation de l'*elevatio* (terme ou phrase mis en exergue dans un document officiel en alphabet arabe) dans les chancelleries malaises de l'Asie du Sud-Est et l'autre (Favereau), des formulaires et règles d'usage dans les missives adressées par les sultans mamlouks aux khans de la Horde d'Or. Ces deux études, qui montrent la perméabilité de certaines règles de chancellerie et attestent l'existence d'une circulation des savoirs et des pratiques liés à la diplomatie dans les *dīwān al-inšā'* et *dār al-inšā'* du monde musulman, nous incitent à soulever la question suivante : dans un Dār al-islām devenu majoritairement non-arabe, quelle est la place de la langue et de l'écriture arabe ? Peut-on parler d'une norme linguistique diplomatique ?

À la lecture de ces articles, il apparaît clairement que les chancelleries islamiques, au contact d'autres pouvoirs (qu'ils soient musulmans ou non), développèrent une diplomatie active et complexe fondée sur la capacité à produire des documents officiels adaptés à leurs destinataires dont la langue, la culture et les traditions pouvaient être extrêmement variées. En outre, dans le sillage de l'invasion gengis-khanide, les pratiques turko-mongoles vont influencer d'une manière décisive sur la culture administrative islamique et des éléments d'origine turcique, en venant se greffer sur un substrat turko-persan datant de la période seldjoukide, trouveront progressivement leur place dans l'art de la chancellerie. Enfin, les deux grands idiomes de la composition épistolaire demeurent l'arabe et le persan, bien que le turk ait commencé à faire son entrée sur la scène diplomatique islamique avec la création de l'État de la Horde d'Or.

3. On ne peut mettre en doute l'existence de protocoles diplomatiques stricts et préalablement définis auxquels il fallait nécessairement se soumettre sous peine d'enfreindre les codes de la bienséance. Il est également fort intéressant de se focaliser sur la mise en pratique de ces protocoles diplomatiques, notamment à travers des exemples concrets portant sur les « comportements » des envoyés ou sur les réceptions des ambassades. Or, certaines sources littéraires, en particulier les chroniques, nous offrent des récits détaillés narrants ce type d'événements et s'attachant à mettre en exergue tout ce qui pourrait s'apparenter à un « incident

diplomatique ». Deux auteurs se sont spécialement penchés sur la question du « comportement » en diplomatie et sur celle de l'interprétation des codes de chancellerie : A. Broadbridge et A. Talbi. La première met en parallèle l'existence d'une théorisation de l'art de la chancellerie, présenté sous une forme idéalisée dans les grands manuels de l'époque mamlouke, et la réalité du déroulement des ambassades, plein d'incidents, de malentendus, de quiproquos... forçant les pouvoirs à un inévitable pragmatisme. Le second propose une réflexion sur les usages de l'oralité en diplomatie, sur tout ce qui se dit en marge de ce qui s'écrit, et sur la manière dont on peut, en la rapportant après coup, transformer une entrevue diplomatique en polémique à portée sociale et politique. En narrant une discussion au style un peu particulier entre l'Ilkhan Ġazān et un dénommé al-Muġirī, envoyé par les Mamlouks, il soulève également le problème incontournable de l'authenticité et de la véracité du discours diplomatique. A. Talbi rejoint alors A. Broadbridge qui formule la problématique essentielle, à laquelle sont confrontés tant le secrétaire de chancellerie que le diplomate moderne : quels sont les critères garantissant l'authenticité de la lettre diplomatique et l'honnêteté de l'ambassade ?

4. Enfin, nous avons proposé, dans notre appel à contributions, de sonder les différentes formes d'expression de la domination dans un cadre diplomatique (quels sont les normes de conciliation et les rapports de tension au sein de l'*umma* ? Sur quoi se fonde un discours de guerre ou d'alliance, de supériorité ou de soumission entre pouvoirs musulmans ?). Ce type d'étude permet de décrypter les rapports de force souvent dissimulés derrière les discours diplomatiques, qu'ils prennent la forme d'alliance (avec des partenaires égaux ou dans un rapport de vassalité) ou de déclarations de guerre. Si la plupart des contributions traitent ce sujet de manière plus ou moins distanciée, deux auteurs se sont particulièrement attachés, en partant de cas concrets, à approfondir notre réflexion commune sur ce point. D'une part, M. Elhadri, en évoquant des problèmes d'attribution posés par les monnaies des derniers Zayyānides, signale dans quel contexte diplomatique tout à fait spécifique ces pièces furent produites. Les rois zayyānides sous domination ottomane frappèrent, dans la première moitié du xvi^e siècle, des monnaies dont les légendes font référence aux deux pouvoirs : sur une face, le nom du souverain zayyānide et sur l'autre, celui du sultan ottoman. L'intérêt de cet article réside également dans sa méthode : en utilisant des sources monétaires, indispensables à la juste compréhension du contexte diplomatique de l'époque, l'auteur nous rappelle à quel point le recours à des sources de natures diverses est fécond dans la recherche historique. D'autre part, É. Vallet nous offre une étude des relations entre les communautés musulmanes de l'Inde et leurs protecteurs, les sultans rasūlides du Yémen (xiii^e-xiv^e siècles). Non seulement, cette contribution vient enrichir un domaine où les recherches se font encore trop rares, celui des liens politiques et religieux entre le Yémen et l'Inde à la période médiévale, mais, en outre, elle met à notre disposition les traductions de documents provenant des archives yéménites du sultanat rasūlide, qui montrent qu'avec la chute du califat abbasside de Bagdad, l'influence spirituelle et politique du souverain rasūlide sur les communautés musulmanes de l'océan Indien ne cessa de croître jusqu'à la fin du xiv^e siècle. Le texte d'une lettre adressée par des marchands de Calicut au sultan rasūlide al-Ašraf Ismā'īl en 795/1393, dont É. Vallet nous propose une traduction, témoigne, en effet, de la durée de cette « alliance ».

Nous sommes loin d'avoir résolu toutes les questions complexes que suscite l'étude des conventions diplomatiques au sein du Dār-islām et de nombreuses pistes demeurent ouvertes. Ces nouvelles voies à explorer constituent l'un des moteurs essentiels de la mise en place d'un projet international portant sur « les conventions diplomatiques dans l'Orient musulman » ; projet visant à recenser, analyser et mettre en perspective historique la correspondance diplomatique des souverains musulmans, du ^x^e à la fin du ^{xvi}^e siècle, quels que soient la langue et l'alphabet utilisés dans leurs missives¹⁹. Son objectif premier est de coordonner des recherches portant sur des sources de trois natures différentes : des manuscrits originaux de lettres (et leurs traductions contemporaines certifiées), des recueils de chancellerie (*inšā'*, cartulaires, ...) et tout autre type de textes faisant mention ou description de lettres diplomatiques (chroniques, récits de voyageurs, ...). Ce projet s'inscrit dans la lignée des problématiques soulevées dans le dossier, à la fois parce qu'il a vocation à renouveler les notions de corpus et de base documentaire et parce qu'il offre un cadre international indispensable à la poursuite de nos recherches, pour que les pistes ouvertes ne demeurent pas en suspens.

Cette première étape nous a servi à localiser les zones d'ombre et les champs isolés qu'il est nécessaire de soumettre à une réflexion collective ; en particulier, ce qui concerne les éléments de transmission ou d'interaction entre les chancelleries et au travers des pratiques diplomatiques : qui transmet ou porte les influences dans les chancelleries ? Quelle est l'origine des secrétaires, dans quels milieux sont-ils recrutés ? Quel rôle ont-ils joué dans le développement du *sağ'* (prose rimée utilisée dans les missives en arabe et qui connaîtra son apogée à l'époque mamlouke) et dans le maintien de la langue arabe comme l'idiome le plus valorisé dans les correspondances entre souverains musulmans ?

Enfin, la majorité des thèmes traités dans ces contributions s'articulent autour d'une question fondamentale et qui ne peut être éludée quand on travaille sur « les conventions diplomatiques » : quels dispositifs étaient mis en place dans les chancelleries pour contrecarrer les faux et éviter les malentendus diplomatiques ? S'apparentent-ils à la méthode critique utilisée par les historiens contemporains pour décrypter, dater et traduire un texte ancien ? Bref ne s'agissait-il pas déjà d'une « science » que l'on pourrait appeler *la diplomatique* ?

La façon dont nous avons organisé les contributions dans le dossier demeure, bien entendu, indicative car ces études ne sauraient être réduites à une seule lecture. Chacune d'entre elles soulève des interrogations spécifiques et ouvre de multiples pistes de recherche dont nous ne pouvions que partiellement nous faire l'écho. Il nous a semblé néanmoins fort enrichissant de réunir ces contributions aux horizons très divers et de mettre en valeur tant leurs points communs que leurs divergences dans tout ce qui a trait au couple diplomatie / diplomatique.

19. Projet de l'Ifao, dirigé par Denise Aigle, en partenariat avec l'UMR 8167 Orient et Méditerranée – laboratoire ; Islam médiéval ; l'UMR 8032 Études turques et ottomanes ; l'Ifri (Téhéran) ; l'Ifea (Istanbul),

l'Ifpo (Damas, Beyrouth et Amman), l'Ephe (Paris), l'Istituto per l'Oriente C.A. Nallino (Rome) et l'Institut of Asian and African Studies (Jérusalem).

Que tous les auteurs soient chaleureusement remerciés pour leurs fructueuses participations et pour le dynamisme qu'ils ont insufflé à ce travail collectif. Tous mes remerciements également à Sylvie Denoix, directrice des études, qui fut l'instigatrice du projet sur « les conventions diplomatiques » et qui rendit possible la réalisation de ce dossier par son soutien constant et ses conseils avisés.

Marie Favereau

Références bibliographiques

Instruments de travail

- Björkman, Walther, *Beiträge zur Geschichte der Staatskanzlei im islamischen Ägypten*, Hambourg, 1928.
- Björkman, Walther ; Colin, Georges S. ; Busse, Heribert ; Reychmann, Jan, « Diplomatie », *E.I.*² IV, p. 309-325.
- Busse, Heribert, *Untersuchungen zum Islamischen Kanzleiwesen*, Le Caire, 1959.
- Déroche, François, (dir.), *Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe*, BNF, Paris, 2000.
- Fekete, Lajos, *Einführung in die Persische Paläographie*, Akadémiai Kiadó, Budapest, 1977.
- Reychman, Jan ; Zajączkowski, Ananiasz, *Handbook of Ottoman-Turkish Diplomats*, trad. A.S. Ehrenkreutz, éd. T. Haqlasi-Kun, Near and Middle East Studies Columbia University, Mouton-La Hague-Paris, 1968.
- Roncaglia, Martiniano Pellegrino, *Essai bibliographique de diplomatie islamique (Arabe – Persane – Ottomane)* 1, Beyrouth, 1979.

Sources

- Dīwān al-inšā'*, ms. BNF : arabe 4439 [Traduction partielle de Quatremère dans Raschid-Eldin, *Histoire des Mongols de la Perse*, Imprimerie royale, Paris, 1836].
- Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī, *al-Ta'rif fī al-muṣṭalaḥ al-šarīf*, Le Caire, 1312/1894-95.
- , *al-Ta'rif fī al-muṣṭalaḥ al-šarīf*, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1408/1988.
- , *A Critical Edition of and Study on Ibn Faḍl Allāh's Manual of Secretaryship "al-Ta'rif fī al-muṣṭalaḥ al-šarīf"*, éd. Samir al-Durubī, 2 vol., al-Karak, (Jordanie), 1992.
- Ibn Nāẓir al-Ġayṣ, *al-Taṭqīf fī al-ta'rif*, éd. Veselý, Ifao, 1987.
- Ibn al-Sayrafi, *al-Qānūn fī dīwān al-rasā'il wa al-išāra ilā man nāla-l-wazāra*, éd. Ayman Fū'ād Sayyid, al-Dār al-miṣriyya al-lubnāniyya, Le Caire, 1990.
- Kurat, Akdes Nimet, *Topkapı Sarayı Müzesi Arşivindeki Altınordu, Kırım ve Türkistan Hanlarına ait Yıllık ve bitikler*, Dil ve Tarih-Çoğrafya Fakültesi Yayınlarından. Tarih Serisi I, Burhanettin Matbaası, İstanbul, 1940.
- Lévi-Provençal, Évariste (éd.), *Trente-sept lettres officielles almohades, Mağmū'at rasā'il muwaḥḥidiyya min inšā' kuttāb al-dawla al-mu'miniyya*, Rabat, 1941.
- Lévi-Provençal, Évariste, « Un recueil de lettres officielles almohades. Étude diplomatique et historique », *Hespéris*, 28, 1941, p. 1-80.
- Al-Qalqaşandī, *Ṣubḥ al-a'šā fī šinā'at al-inšā'*, Le Caire, 1918-1922 ; rééd. Le Caire, 1963-1972.
- Stern, S.M., *Fāṭimid Decrees. Original Documents from the Fāṭimid Chancery*, Londres, 1964.
- Al-Zāhirī, *Zubdat kaṣf al-mamālik wa-bayān al-ṭuruq wa-l-masālik*, éd. Paul Ravaisse, Paris, 1894.
- , *La Zubda kachf al-mamālik de Khalil az-Zahiri*, trad. Jean-Michel Venture de Paradis, éd. Jean Gaulmier, IFD, Beyrouth, 1950.

Études

- Bauden, Frédéric, « The Recovery of Mamluk Chancery Documents in an Unsuspected Place », dans *The Mamluks in Egyptian and Syrian Politics and Society*, Amalia Levanoni et Michael Winter (éd.), Brill, Leiden, 2004, p. 59-76.
- Buresi, Pascal ; al-Allaoui, Hisham, « La chancellerie almohade », dans *Los Almohades : problemas y perspectivas 2*, P. Cressier, M. Fierro et L. Molina (dir.), Madrid, CSIC (Collection Estudios árabes e islámicos, Monografías), 2006, p. 477-503.
- Cahen, Claude, « Note de diplomatique arabo-musulmane », *JA* 251, 1963, p. 311-325.
- Wiet, Gaston, « Les classiques du scribe égyptien au xv^e siècle », *StudIsl* 18, 1963, p. 41-80.

Glossaire

C E GLOSSAIRE est constitué de l'ensemble des termes techniques apparaissant dans les articles du dossier. Ces vocables sont liés d'une part à la diplomatie, à la codicologie et aux normes de la diplomatie et, d'autre part, aux fonctions et aux titres qui dépendent des administrations sultaniennes ou étatiques. Les définitions qui sont proposées ne renvoient donc pas au sens commun ou courant de ces termes mais au sens particulier qu'ils prennent dans le cadre des articles du dossier. Une place importante a été accordée à la terminologie en arabe, turk, russe et malais. L'origine des termes est donnée selon les abréviations suivantes : ar. (arabe) ; gr. (grec) ; lat. (latin) ; mal. (malais) ; mong. (mongol) ; per. (persan) ; ru. (russe) ; tur. (turk)¹.

' <i>Alāma</i>	(ar.)	à l'origine devise apposée de la main du souverain qui avait valeur de signature dans l'islam classique ; par la suite et selon les contextes, signature, devise, signe de validation ou signe distinctif.
' <i>Amīl</i>	(ar.)	intendant à Aden, principal membre de l'administration de la cité après le surintendant (<i>nāẓir</i>).
<i>Abīz</i>	(tur., de l'ar. <i>ḥāfiẓ</i>)	scribe ou secrétaire tatar (voir <i>baḥṣī</i>).

1. Tous nos remerciements à Malika Dekkiche pour ses conseils et ses relectures attentives du glossaire.

<i>Adāb al-inšā'</i>	(ar.)	art de la composition dans le cadre de la chancellerie.
Autographe		écrit de la main de l'auteur.
<i>Ba'diyya</i>	(ar.)	formules introductives ou paragraphe introduits par « <i>wa-ba'du</i> ».
<i>Baḥṣī</i>	(tur.)	scribe ou secrétaire tatar (voir <i>abiz</i>).
<i>Bağdādī</i>	(ar.)	à l'origine papier fabriqué à Bagdad, devenu format de papier de référence dans les chancelleries islamiques.
<i>al-Bağdādī al-kāmīl</i>	(ar.)	(<i>Bağdādī</i> complet ou parfait) format de papier prestigieux utilisé dans la correspondance entre souverains. Dans la chancellerie mamlouke, la feuille de papier mesurait 1 coudée de largeur (488 mm) et 1 coudée ½ de longueur.
<i>Barīd</i>	(du pers., <i>barīd</i> ou du gr., <i>beredos</i>)	dans les États musulmans, système de poste par courriers à cheval faisant office de service de renseignements.
<i>Basmala</i>	(ar.)	formule coranique introductive par excellence devant figurer en tête des documents officiels.
<i>Bayt al-'alāma</i>	(ar.)	emplacement réservé à la ' <i>alāma</i> dans un document officiel.
Bi-feuillet		dans un manuscrit ou un livre, pièce rectangulaire de papier pliée en son milieu pour former deux feuillets.
Chrysographie		fait d'écrire en lettres d'or.
Codex		manuscrit ou livre qui, à l'inverse du rouleau, est composé de feuilles pliées en deux et assemblées en un ou plusieurs cahiers.
Codicologie		science et étude des aspects matériels d'un manuscrit et, par extension, de toute source écrite dans son état original.
Collesis	(du gr. <i>Kollêseis</i>)	point de jonction entre deux feuilles d'un <i>rotulus</i> ou d'un <i>volumen</i> .
Colophon		formule, le plus souvent finale, qui offre des informations sur la transcription, la copie ou la conservation d'un texte.
<i>Corroboratio</i>	(lat.)	clauses de certification dans un document officiel (voir <i>ta'kīd</i>).
<i>Dār al-ḍiyāfa</i>	(ar.)	résidence réservée aux émissaires et aux hôtes du souverain.
<i>Darğ</i>	(ar.)	rouleau de papier se dépliant dans le sens de la longueur (voir <i>rotulus</i>).
<i>Dastūr/plu. dasātīr</i>	(per.)	dans l'administration, registre.
<i>Datatio</i>	(lat.)	formule(s) de datation dans un document officiel (voir <i>ta'rīḥ</i>).

<i>D'iaiki</i>	(ru.)	scribes-secrétaires, administrateurs en chef du <i>Posol'skii Prikaz</i> (voir <i>pod'iachie</i>).
<i>Dīnār</i>	(ar.)	monnaie d'or islamique.
Diplomatique		science ayant pour objet l'étude formelle des documents officiels.
<i>Dirham</i>	(ar.)	monnaie d'argent islamique.
<i>Dispositio</i>	(lat.)	dans une lettre diplomatique, proposition d'une solution au problème ayant nécessité l'envoi d'un courrier ou d'une ambassade.
<i>Dīwān al-inšā'</i>	(ar.)	anciennement <i>dīwān al-rasā'il</i> , désigne la chancellerie à l'époque mamlouke.
Droit (recto, avers)		face d'une monnaie portant l'inscription principale, opposée au revers (verso).
<i>Dirā'</i>	(ar.)	coudée (488 mm), d'après la coudée du tissu cairote. Unité de mesure pour le papier à l'époque mamlouke.
<i>Elevatio</i>	(lat.)	dans un texte officiel, fait de déplacer un terme ou une phrase pour le ou les mettre en exergue dans une autre partie du document dans un but honorifique.
<i>Farmān</i>	(per.)	firman ou diplôme, correspond à la catégorie des <i>manāšīr</i> en arabe et des <i>yarlığ-s</i> en turc oriental (diplôme émis par la chancellerie, actes juridiques).
Feuillet (folio)		chacune des deux moitiés d'un bi-feuillet.
Filigrane		marque formant une figure dont l'empreinte est laissée dans la feuille de papier.
Fleuron		en numismatique, ornement figurant une fleur ou une feuille.
<i>Gramota/</i> <i>plu. gramoty</i>	(ru.)	firman ou diplôme, acte émis par l'administration étatique.
<i>Ḥamdala</i>	(ar.)	formule coranique que l'on place traditionnellement à la fin des documents officiels importants.
<i>Ḥasbala</i>	(ar.)	formule coranique que l'on place traditionnellement à la fin des documents officiels importants.
<i>Ḥān</i>	(tur.)	khan (ou <i>qān</i>), titre d'un souverain notamment dans la Horde d'Or et chez les <i>Čağatayide-s</i> .
<i>Ḥatm</i>	(ar.)	fait de sceller la lettre une fois celle-ci enroulée, avec un produit collant (résine de cèdre allongée d'eau ou amidon bouilli).
<i>Ḥil'a</i>	(ar.)	robes d'honneur offertes à des dignitaires et, en particulier, aux ambassadeurs dans le cadre de cérémonies officielles.

<i>Huṭba</i>	(ar.)	en diplomatique, lignes de discours.
<i>Idbāra</i>	(ar.)	dans le sultanat mamlouk, feuille de papier qui emballait les missives reçues durant un même mois et sur laquelle on écrivait le nom du mois concerné.
<i>Iftitāḥ</i>	(ar.)	protocole d'ouverture dans une lettre diplomatique.
<i>Iḥtitām</i>	(ar.)	protocole de fin dans une lettre diplomatique.
<i>Ilkhan</i>	(du tur. <i>ilḥān</i>)	titre donné aux souverains mongols de Perse.
<i>Inscriptio</i>	(lat.)	mention du destinataire dans un document officiel.
<i>Intitulatio</i>	(lat.)	adresse comportant les titres du sultan dans un document officiel (voir également ' <i>unwān</i> ').
<i>Invocatio</i>	(lat.)	invocations religieuses en tête d'un document officiel.
<i>Jawi</i>	(mal.)	alphabet arabe adapté à la langue malaise et dotée de cinq lettres additionnelles.
<i>Kātib/ plu. kuttāb</i>	(ar.)	secrétaire ou scribe dans le <i>dīwān</i> ou la chancellerie.
<i>Kātib al-sirr</i>	(ar.)	secrétaire d'État.
<i>Kazennyi dvor</i>	(ru.)	dirigée par le <i>kaznachei</i> , cette ancienne institution moscovite était en charge des affaires diplomatiques. Datant du règne d'Ivan III, elle fut remplacée par le <i>Posol'skii Prikaz</i> en 1549.
<i>Kaznachei</i>	(ru.)	chef du <i>Kazennyi dvor</i> .
<i>Kepala surat</i>	(mal.)	l' <i>invocatio</i> dans les sources malaises.
<i>Kitāb</i>	(ar.)	lettre diplomatique, missive (voir <i>mukātaba</i>).
<i>Kunya</i>	(ar.)	patronyme, composante du nom arabe.
<i>Laqab/ plu. alqāb</i>	(ar.)	titre honorifique.
<i>Lingua Franca</i>	(lat.)	langue véhiculaire utilisée par des populations données dans le but de communiquer.
<i>Locus</i>	(lat.)	lieu de rédaction d'un document officiel (voir <i>maqām</i>).
<i>Maḡlis al-ḥalwa</i>	(ar.)	réunion en aparté avec le souverain.
<i>al-Manṣūrī al-kāmīl</i>	(ar.)	(<i>Manṣūrī</i> complet ou parfait) format des plus grandes feuilles de papier utilisées dans la chancellerie mamlouke.

<i>Maqām</i>	(ar.)	lieu de rédaction d'un document officiel (voir <i>locus</i>).
<i>Matn</i>	(ar.)	dans une lettre diplomatique, corps du texte contenant le récit ou l'exposé des motifs à l'origine du courrier (voir également <i>ṣadr</i>).
<i>Muḥaqqaq</i>	(ar.)	le plus prestigieux des six styles calligraphiques, utilisé pour la rédaction de textes officiels importants ; se caractérise par une grande lisibilité des lettres.
<i>Mukātaba</i>	(ar.)	lettre diplomatique, missive (voir <i>kitāb</i>).
<i>Munša'āt</i>	(ar.)	recueils de rédaction (<i>inṣā'</i>) contenant des documents puisés dans les archives et qui prennent une valeur de « modèles ».
<i>Muṣāfaha</i>	(ar.)	message oral officiel qui complète la missive écrite (<i>mukātaba</i>).
<i>Musawadda</i>	(ar.)	papier brouillon utilisé dans la chancellerie mamlouke.
<i>Mutaṣarrifin</i>	(ar.)	agents de l'État.
<i>Nā'ib/ plu. Nuwwāb</i>	(ar.)	représentant officiel.
<i>Nāḥudā</i>	(du per. <i>nāḥudā</i>)	grands marchands ou armateurs.
<i>Narratio</i>	(lat.)	dans le corps du texte d'une lettre diplomatique, récit ou exposé explicitant les motifs à l'origine du courrier.
<i>al-Nās</i>	(ar.)	élite militaire mamlouke.
<i>Nasḥ</i>	(ar.)	l'un des six styles calligraphiques.
<i>Nasta'liq</i>	(ar.)	style calligraphique typique de l'écriture persane.
<i>Nāẓir</i>	(ar.)	surintendant de la cité à Aden.
<i>Nāẓir al-ğayš</i>	(ar.)	inspecteur des finances de l'armée.
<i>Niyāba</i>	(ar.)	délégation.
<i>Nuṣḥa</i>	(ar.)	exemplaire, copie.
<i>Opisi</i>	(ru.)	catalogues ou listes recensant les <i>posol'skie knigi</i> .
<i>Pechatniki</i>	(ru.)	gardiens des sceaux au <i>Posol'skii Prikaz</i> .
<i>Perevodchiki</i>	(ru.)	interprètes et traducteurs du <i>Posol'skii Prikaz</i> (voir <i>tolmachi</i>).
<i>Pod'iachie</i>	(ru.)	scribes-secrétaires, administrateurs en chef du <i>Posol'skii Prikaz</i> (voir <i>d'iaki</i>).
<i>Posol</i>	(ru.)	titre des dignitaires officiels envoyés par les souverains tatars.

<i>Posol'skie knigi</i>	(ru.)	registres conservés au <i>Posol'skii Prikaz</i> dans lesquels les correspondances étaient recopiées par les scribes tandis que les originaux étaient détruits.
<i>Posol'skii Prikaz</i>	(ru.)	dans l'État moscovite, département créé en 1549 et spécialisé dans les affaires diplomatiques.
<i>Prikaz Kazanskogo dvortsa</i>	(ru.)	principal organisme de l'État russe chargé des affaires diplomatiques et de l'administration des khanats de Kazan (1552) et d'Astrakhan (1555), puis du khanat de Sibérie.
<i>Pristavy</i>	(ru.)	Baillis du <i>Posol'skii Prikaz</i> .
<i>Qa'an</i>	(mong.)	titre du Grand-khan mongol.
<i>Qa'ima</i>	(ar.)	liste de cadeaux annexée à la fin de la lettre diplomatique (voir <i>ṭabat</i>).
<i>Qalam/ plu. aqlām</i>	(ar.)	manière de tracer les lettres ; style d'écriture lié à une pointe taillée de <i>qalam</i> et à un format de papier.
<i>Qāṣid</i>	(ar.)	émissaire.
<i>Qaṭ'</i>	(ar.)	format du papier.
<i>Qaṭ' al-ṣaḡīr</i>	(ar.)	format du papier à courrier par pigeon (d'une largeur de trois doigts) ; le plus réduit des formats de papier utilisé dans la correspondance à l'époque mamlouke.
<i>Rank</i>	(per.)	symbole du sultan mamlouk à l'intérieur du sceau.
<i>Rasūl</i>	(ar.)	envoyé ; remplace <i>saḡīr</i> « ambassadeur », non attesté à la période médiévale.
<i>Rossiiskii Gosudarstvennyi Arkhiv Drevnikh Aktov</i> ou RGADA	(ru.)	archives d'État où se trouve conservée la majorité des sources diplomatiques de l'ancienne principauté de Moscou.
<i>Rotulus</i>	(lat.)	rouleau qui se déplie dans le sens de la longueur.
<i>Sābiqā</i>	(ar.)	concept de préséance dans la littérature islamique.
<i>Ṣadr</i>	(ar.)	dans une lettre diplomatique, corps du texte contenant le récit ou l'exposé des motifs à l'origine du courrier (voir également <i>matn</i>).
<i>Ṣaḡā'if</i>	(ar.)	feuillets.
<i>Ṣāḥib dīwān al-inṣā'</i>	(ar.)	le chef du <i>dīwān al-inṣā'</i> .
<i>Salutatio</i>	(lat.)	dans une lettre diplomatique, partie de salutations concluant le protocole d'ouverture et introduisant le corps du texte.

<i>Satr</i> / plu. <i>suṭūr</i>	(ar.)	ligne d'écriture.
<i>Sibirskii Prikaz</i>	(ru.)	organisme de l'État russe créé en 1637 à partir du <i>Prikaz Kazanskogo Dvorsta</i> , chargé des affaires diplomatiques et de l'administration du khanat de Sibérie.
<i>Siğill</i>	(ar.)	registres officiels où étaient enregistrés les cadeaux reçus par le sultan mamlouk.
<i>Stolbets/</i> plu. <i>stolbtsy</i>	(ru.)	registres rédigés sur des papiers oblongs sous forme de colonnes ou de rubriques recensant à la fois les ambassades envoyées (<i>ot'ezdy</i>) et reçues (<i>priezdy</i>) et contenant des données composites liées aux affaires diplomatiques.
<i>Ta'kīd</i>	(ar.)	clauses de certification dans un document officiel (voir <i>corroboratio</i>).
<i>Ta'riḥ</i>	(ar.)	formule(s) de datation dans un document officiel (voir <i>datatio</i>).
<i>Tabat</i>	(ar.)	en sus de la missive diplomatique, liste des cadeaux apportés par l'ambassade (voir <i>qā'ima</i>).
<i>Taḥiyyat al-muštāq</i>	(ar.)	signataire d'une missive officielle.
<i>Ṭamğa</i>	(tur.)	emblème tribal ou clanique et, par extension, le sceau contenant cet emblème.
<i>Taqrīz</i>	(ar.)	dithyrambe, éloge, panégyrique.
<i>Tašārīf</i>	(ar.)	marques d'honneur.
<i>Tawqī'</i>	(ar.)	initialement « note écrite », peut prendre le même sens que <i>'alāma</i> ou « signature autographe ».
<i>Titah</i>	(mal.)	décret.
<i>Tolmachi</i>	(du tur.?)	interprètes et traducteurs du <i>Posol'skii Prikaz</i> (voir <i>perevodchiki</i>).
<i>Tsarskii Arkhiv</i>	(ru.)	les archives d'État dans la principauté de Moscou.
<i>Ṭuğrā</i>	(tur.)	emblème calligraphique des souverains turcs issu d'une combinaison de l'emblème- <i>ṭamğa</i> et de la devise- <i>'alāma</i> . Elle fut introduite dans les chancelleries islamiques par les Seldjoukides qui la placèrent comme en-tête dans les documents officiels les plus importants.
<i>Ṭurra</i>	(ar.)	bordure, marge. À distinguer de <i>ṭuğrā</i> (même si on constate parfois un amalgame dans les sources).
<i>'Unwān</i>	(ar.)	l'adresse dans une lettre diplomatique (voir <i>intitulatio</i>).

<i>Uyğur</i>	(tur.)	nom donné à l'alphabet mongol.
<i>Volumen</i>	(lat.)	rouleau qui se déplie dans le sens de la largeur.
<i>Waşl/plu. awşāl</i>	(ar.)	terme désignant soit les feuilles de papier collées entre elles dans le sens de la longueur pour former un <i>rotulus</i> ; soit l'interligne dans une lettre ; soit la jointure des feuilles collées les unes aux autres.
<i>Yarlıg</i>	(tur.)	dans la Horde d'Or, diplôme émis par la chancellerie, actes juridiques (voir <i>farmān</i>).